

## EXERCICES D'ENTRAINEMENT

### Exercice n°1 :

#### Répondez aux questions de cours suivantes :

1. Qu'est-ce que *faire* un résumé ?
2. Quels sont les deux principes généraux d'un résumé ?
3. Qu'est-ce qu'un *texte* ?
4. Définissez ce que sont le *cotexte* et le *contexte* ? Et définissez les lieux dans lesquels ils se situent ?
5. A quoi le *cotexte* vous sert-il ?

### Exercice n°2 :

#### Répondez aux questions suivantes sur la figure n°1 :

1. Rappelez en quelques mots à quoi renvoie le *cotexte* suivant.
2. Quelles sont les connaissances préalables que vous devez actualiser ?
3. Essayez de trouver dans le texte quelles sont les phrases qui confirment ou réfutent ce que vous pouvez dire du *contexte*.
4. Dans le texte, essayez de trouver quelles sont les phrases qui renvoient aux sous-titres
5. Commencez à remplir le tableau suivant :

#### Tableau-directeur :

type de texte	titre	sous-titre	structure et idées					
			parties du texte	sous-parties	idées principales	idées secondaires	exemples et chiffres	

### Figure n°1 :



**DOSSIER / RAPPORT DE MISSION**

**CHINE** 11 juin 2001



**Comité de soutien  
au peuple tibétain**

**" AU NOM DES DROITS DE L'HOMME,  
NON A LA CANDIDATURE DE PEKIN  
AUX J.O EN 2008 "**



**Solidarité Chine**

Reporters sans frontières, Solidarité Chine et le Comité de soutien au peuple tibétain, « Au nom des droits de l'homme, non à la candidature de Pékin aux J.O en 2008 », mémoire soumis au Comité international olympique, Paris, 11 juin 2001.

*"Devait-on accorder les Jeux olympiques de 1936 à l'Allemagne nazie ? Non  
Doit-on accorder les Jeux olympiques de 2008 à la Chine communiste ? Non, non et non"*

**Wei Jingsheng**, dissident chinois emprisonné de mars 1979 à novembre 1997

Le 13 juillet 2001, vous allez décider de l'attribution des Jeux olympiques d'été de 2008. Parmi les villes en compétition, on retrouve la capitale de la République populaire de Chine, Pékin. Selon les premières évaluations, le dossier de Pékin serait l'un des mieux placés face à ses concurrents Istanbul, Toronto, Osaka et Paris. Votre vote est, bien entendu, souverain et doit reposer sur des critères techniques de faisabilité. Pourtant, il nous semble indispensable de prendre en compte une série de critères éthiques dans cette importante décision. Les droits de l'homme et l'esprit de justice se trouvent en effet au centre de l'olympisme que vous représentez.

A travers ce dossier, Reporters sans frontières, Solidarité Chine et le Comité de soutien au peuple tibétain souhaitent attirer votre attention sur la situation des droits de l'homme mais également sur le contexte socio-politique de la Chine d'aujourd'hui. Au regard de tous ces éléments, nous pensons qu'il est inacceptable, voire dangereux, d'accorder à Pékin l'organisation des Jeux olympiques d'été de 2008.

*Pékin 2008, un pari risqué*

Depuis maintenant vingt ans, la Chine est en pleine mutation. Le Parti communiste sous l'égide de Deng Xiaoping puis de Jiang Zemin a engagé le pays dans une réforme brutale vers l'économie de marché et l'intégration dans l'économie mondiale. Cette "révolution" a permis à une minorité de Chinois d'améliorer leur situation économique et de pouvoir décider plus librement de leur futur.

Cette transformation a eu d'autres conséquences qui font de **la Chine un pays à la fois répressif et instable**. Des dizaines de millions de Chinois ont été chassés de leur travail et des millions de paysans ont fui leurs campagnes appauvries vers les grandes villes, notamment Pékin. Depuis maintenant quelques années, **les révoltes ouvrières et les jacqueries** se sont multipliées. A Pékin, des centaines de milliers de chômeurs et de paysans tentent de survivre, exclus des fruits de la croissance économique. Les inégalités se creusent et les autorités sont bien incapables d'assurer un minimum de subsistance à ces dizaines de millions de défavorisés. Les experts chinois qui dénoncent les risques d'explosion sociale sont systématiquement censurés. Ainsi, l'économiste He Qinglian est interdite de publication depuis plus d'un an pour avoir écrit des articles sur les échecs de la politique économique gouvernementale.

*Droits de l'homme : un palmarès accablant*

Les Chinois restent privés de leurs libertés individuelles. Pas de liberté d'association en dehors du Parti communiste. Pas de liberté d'expression hors des médias contrôlés par l'Etat. Pas de liberté de mouvement sans les accords officiels pour changer de province ou sortir du pays. Pas de liberté religieuse puisque les croyants doivent se rassembler dans les Eglises officielles et les religieux (évêques, lamas, moines, imams, etc.) non soumis au pouvoir sont pourchassés.

*Tome 2 : Exercice d'entraînement aux différentes épreuves écrites*

Nous souhaitons porter à votre connaissance des chiffres qui illustrent la situation des droits de l'homme en Chine :

1. Au moins **quatre cent quatre-vingts condamnés à mort ont été exécutés** au cours des trois dernières semaines d'avril, d'une balle dans la tête ou par injection létale. La campagne "Frapper fort" 2001, censée lutter contre la criminalité, pourrait coûter la vie à plus de quatre mille personnes, comme cela avait été le cas en 1996.
2. Entre janvier 1998 et mai 2000, **plus de six cents dissidents démocrates ont été arrêtés par la police**, le plus souvent accusés de "subversion". Parmi eux, vingt leaders du Parti démocratique de Chine, non reconnu par les autorités, ont été punis par des peines allant de cinq à huit ans de détention.
3. Au moins **huit cyberdissidents sont emprisonnés** dans le pays. L'un d'entre eux, Qi Yanchen, a été condamné à quatre ans de prison pour avoir envoyé par e-mail des extraits d'un livre consacré aux problèmes socio-économiques de la Chine. Les autorités ont également censuré plus de trente sites Internet et forums de discussion au cours des deux dernières années.
4. Depuis l'interdiction du mouvement spirituel Falungong en octobre 1999, **plus de quatre-vingt-dix adeptes sont morts dans des commissariats ou des centres de détention**. Dans certains cas, des policiers avaient introduit des matraques électriques dans les parties génitales de femmes adeptes de Falungong. Par ailleurs, au moins six cents adeptes de ce mouvement ont été placés dans des institutions psychiatriques. Ces mesures concernent également des militants prodémocrates.
5. **Au Tibet, les soldats détruisent les lieux de culte bouddhistes**. En 2000, au moins cent cinquante moines et nones sont emprisonnés et huit cent soixante autres ont été expulsés de leurs temples. La répression touche toutes les religions. En août 2000, la police a interpellé cent trente pratiquants, dont trois missionnaires nord-américaines, de l'Eglise Fangcheng. Plus de quatre-vingts d'entre eux ont été envoyés dans des camps de rééducation. Au 1er mai 2001, sept évêques de l'Eglise catholique, illégale, sont emprisonnés. Au Xinjiang, des imams ont été arrêtés pour avoir refusé de se soumettre aux autorités. Enfin, plus de cinquante mille pratiquants de Falungong ont été arrêtés depuis l'interdiction du mouvement.
6. Selon l'aveu même des autorités, **deux cent soixante mille personnes sont actuellement détenues dans des camps de rééducation par le travail**. 60 % d'entre elles le sont pour avoir "menacé l'ordre public"
7. **Plus de deux millions de Chinois sont victimes des mesures de rapatriement interne** qui concernent les populations les plus vulnérables et notamment les travailleurs migrants. A la veille des Jeux olympiques, on prévoit une campagne de "nettoyage social" de Pékin qui pourrait toucher des dizaines de milliers de personnes. Après avoir été arrêtés par la police, ces "indésirables" seront détenus dans des "camps de transit" puis dans des "camps de détention et reconduite", avant d'être libérés suite au paiement d'une caution. Et les enfants représentent, selon les autorités, 20 % des cas de "détention et reconduite".
8. Au cours des dernières années **les organisations internationales de défense des droits de l'homme ont recensé des centaines de cas d'abus policiers**. Racket, menaces et tortures sont des pratiques courantes au sein des services de sécurité chinois. En juillet 1999, une femme originaire d'une région rurale est contrôlée à un poste de police près de Canton. Elle s'est fait voler sa valise et ne dispose pas de ses papiers d'identité. Elle est immédiatement arrêtée et conduite dans un centre de détention psychiatrique où elle est violée collectivement par une dizaine de policiers. Bien que le cas ait été rapporté par certains journaux, seuls trois policiers ont dû démissionner... Par ailleurs, dans un rapport publié en février 2001, Amnesty International a montré que la torture se pratiquait à tous les niveaux de l'Etat, sans que les autorités n'agissent réellement pour l'éradiquer.

Comme vous pouvez le constater, la répression n'a jamais cessé depuis le massacre de la place Tianenman de 1989. Cet événement, qui avait bouleversé l'opinion publique chinoise et internationale, n'a jamais été reconnu par les autorités. Celles-ci nient la mort de plus d'un millier d'étudiants et d'ouvriers pacifistes sur les principales artères de Pékin. Comble du cynisme, les organisateurs de Pékin 2008 ont proposé d'organiser l'épreuve de beach-volley sur cette place.

Même si chaque année la Chine se vante d'éviter une condamnation par la Commission des droits de l'homme des Nations unies, les représentants des Nations unies et notamment Mary Robinson, la haut-